

presque toujours sur leurs enfans, pourvu qu'ils s'appliquent à marcher sur leurs traces.

III. Mr. le Marquis de Puisieux, Lieutenant General des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur d'Heuninque, Conseiller d'Etat d'Epée, ayant pendant dix années, exercé avec toute la capacité possible, l'Ambassade de France en Suisse, le Roi a nommé Mr. le Comte de Gerzé pour aller le relever. Il s'appelle Urbain Dupleffis, Chevalier de l'Ordre de St. Louis : Il étoit Colonel d'un Regiment de Cavalerie, qui portoit son nom au dernier siege de Philisbourg, où ce Seigneur ayant été blessé au bras, qu'il fallut lui couper, il vendit son Regiment à Mr. de Montendre de la Roche Foucault.

*Mr. de
Puisieux re-
levé par Mr.
le Comte de
Gerzé.*

IV. Les diminutions des especes qui ont eu lieu au mois de Mars & d'Avril ont rendu l'argent beaucoup plus commun en France qu'on ne l'avoit vû il y a plusieurs mois; ce qui prouve que le Royanmen'en manque pas; mais que l'avidité de certains particuliers le tiennent caché dans l'esperance qu'il viendra à augmenter; cependant sous le Ministère de Mr. Desmaretz Contrôleur General, le Roi est resolu, pour l'avantage du Commerce de ses Sujets avec les Nations étrangères, de remettre les especes à leur ancienne & juste valeur, pour n'y faire plus à l'avenir aucun changement; c'est dans cette vûë que par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 17. Avril 1708. la diminution marquée au premier Mai fut prorogée au premier du mois de Juin, auquel jour les pieces de vingt sols demeureront réduites à seize sols: celles de dix sols à huit
sols;

*Arrêt pour
la diminu-
tion des espe-
ces.*